

VOLLEY-BALL LIGUE A

# Beauvais : neuf points et l'épée de Damoclès au pied du sapin

Les sanctions de la Ligue nationale sont tombées hier pour le BOUC. Comme attendu, elles sont lourdes en raison de l'important déficit annoncé fin novembre.

## LES FAITS

- **24 juin** : À la tête depuis tous les jours du BOUC, qu'il a fondé avec des amis en 1974, Joël Thiebaut passe la main à Eric Batalier.
- **1<sup>er</sup> juillet** : Le BOUC reçoit l'agrément de la Ligue pour évoluer en Ligue A. Seule condition : sa masse salariale est encadrée.
- **25 novembre** : le comité directeur du club organise une conférence de presse et annonce un déficit de 256 015 €. Il est dû pour 156 000 € à un redressement URSSAF et à un rappel de taxes sur les salaires.
- **8 décembre** : Lors de l'assemblée générale, le commissaire aux comptes émet une alerte sur la perspective de continuité du club.
- **23 décembre** : les sanctions de la DNACG tombent. Le BOUC écope de neuf points de pénalité et d'une rétrogradation administrative s'il n'apure pas sa dette dans un délai de trois ans.



Les Beauvaisiens ont été bien inspirés de gagner beaucoup de matches ces dernières semaines. Car ils ont été sanctionnés hier de neuf points de pénalité, ce qui les fait reculer de la sixième à la dixième place. (Photo DOMINIQUE TOUCHARD)

**P**ersonne n'est à l'abri ». Sur le site de la Ligue Nationale de Volley, le titre du dernier message, qui faisait référence aux défaits des leaders lors de la douzième journée, avait-il un double sens ?

Car hier en fin d'après-midi, il a été remplacé par les très attendues décisions de la Direction nationale d'aide et de contrôle de gestion (DNACG). Et celle-ci a eu la main lourde, très lourde en ce qui concerne Beauvais. Aussi lourde, somme toute, que le déficit de 256 000 € du BOUC. Les Beauvaisiens se voient ainsi

sanctionnés de neuf points, d'une amende de 3800€, d'une interdiction de tout recrutement pour la saison en cours ( Joker médical compris) et d'une rétrogradation administrative.

Celle-ci est notamment conditionnée au respect d'un plan d'apurement de sa dette sur trois ans. Le club doit absolument finir l'exercice 2014-2015 avec 40 000€ de bénéfices et les deux suivantes avec 96 puis 95 000.

La commission a en outre exigé la production par le club d'un plan de trésorerie mensualisé pour le reste de la saison tenant compte des

créances et dettes au 31 décembre. » Une salve de décisions qui met donc une grosse pression sur le BOUC.

### « On va faire appel en urgence »

« Je trouve inadmissible que ces décisions tombent en pleine période de vacances, gronde la président beauvaisien Eric Batalier. Je vais le faire savoir à la Ligue par un recommandé. Le club ferme pour les fêtes mais on va faire appel en urgence ! » Hormis la rétrogradation administrative, toutes les sanctions annoncées hier sont en effet suscep-

tibles d'appel. Le BOUC peut notamment espérer voir son retrait de points passer à six au lieu de neuf mais il n'échappera probablement pas à un strict encadrement de ses comptes.

« On doit montrer qu'on peut être à l'équilibre. On y travaille de toute façon depuis longtemps. »

Mais ce n'est pas avec le seul appel aux-dons lancé par le club que le BOUC s'en sortira. Or, la période n'est pas favorable au démarchage de partenaires privés selon Batalier : « Les collectivités n'ont pas donné un euro de plus. C'est politique et soumis au vote, ce que je comprends.

## À SAVOIR

**Cannes, Chaumont, Tours et Paris épinglées**

► Outre le BOUC, club le plus sanctionné, quatre autres pensionnaires de Ligue A sont épinglées pour production incomplète de documents. Cannes, Tours, Paris et Chaumont écopent ainsi d'amendes variant de 4000 (Chaumont) à 5600 € (Tours).

## LE CLASSEMENT AVEC LA PÉNALITÉ POUR LE BOUC

CLUBS	P	L	D	P	R	C
1 Cannes	30	12	11	33	5	5
2 Paris	27	12	9	31	7	7
3 Sète	23	12	8	4	27	10
4 Lyon	23	12	8	4	27	17
5 Ajaccio	21	12	7	5	24	17
6 Toulouse	21	12	7	5	26	21
7 Tours	21	12	7	5	27	23
8 Chaumont	16	12	6	6	24	25
9 Saint-Nazaire	14	12	4	8	17	26
10 BEAUVAIS	12	12	5	7	28	22
11 Montpellier	12	12	5	7	17	28
12 Nantes	10	12	3	9	18	30
13 Herblange	9	12	2	10	14	30
14 Toulonnet	4	12	1	11	11	34

► **Par ailleurs, Yonneux (Ligue A féminine) et Orange (Ligue B) subissent des retrais de 3 et 2 points et une menace de rétrogradation administrative.**

On a très peu de retours des partenaires privés. Quand on voit que des boîtes ferment ou sont reprises, c'est très compliqué. Si les choses bougent, ce ne sera pas avant courant janvier. »

Pour le nouveau président beauvaisien, la Ligue aurait aussi profité de l'occasion pour « régler ses comptes » avec son prédécesseur Joël Thiebaut : « Certains ont rigolé de la situation du club qui était dirigé par un expert comptable qui donnait des leçons » croit-il savoir.

Visé par les uns, défendu par d'autres, l'ex-président devra de toute façon finir par s'exprimer... **RAFFAEL MARFET**

## ON REPARLE D'UNE FUSION SÈTE - MONTPELLIER

► Le serpent de mer d'une fusion entre Sète et Montpellier refait surface. Les deux mairies se seraient déjà entendues pour, au sans tard, 2016.

► Privé de son pointu Hermans Egleskaïns pour toute la saison, Chaumont pourrait se renforcer avec Jean-Patrice Ndaki-Mboulet, actuellement au Japon.

## LE CHIFFRE

12 Évoquée depuis plusieurs saisons, la réduction de l'équipe de 14 à 12 clubs aurait été entérinée par la Ligue pour la saison 2016-2017. Avec ou sans Beauvais ?

## LA PHRASE

« On nous fait la totale. Pour nous, c'est "et, et, et"... Je me demande où est passé le "A" de "aide" dans le sigle DNACG ! » Eric Batalier, président du Beauvais OUC